

Santé du veau

» Les indispensables

HYGIENE ET VIDE SANITAIRE

➤ Le décapage et la désinfection

- ◆ Les cases ou les niches doivent être lavées après chaque passage de veau.
- ◆ La désinfection doit être réalisée de façon systématique après chaque lavage.



Désinfection
avec un simple
pulvérisateur à
dos



Décapage avec
une pompe de
lavage

➤ Le désinfectant

- ◆ Le désinfectant doit être efficace sur les microbes rencontrés dans les fèces de veaux de moins d'un mois :
 - *Escherichia coli*,
 - rotavirus, coronavirus,
 - cryptosporidies et coccidies.

Le désinfectant est appliqué selon le mode d'emploi :
Attention les dosages sont différents selon les germes rencontrés, prendre le plus concentré.



En cas de coccidiose ou cryptosporidiose, utiliser un produit actif sur les **ookystes**.

➤ Choix du désinfectant et durée du vide sanitaire

	Pulvérisation d'un désinfectant adapté	Utilisation en mélange de sulfate d'ammoniaque, de chaux vive et d'eau	Durée vide sanitaire
Case individuelle	Oui	Non	3 jours
Niche extérieure	Oui	Non	3 jours
Case collective bétonnée	Oui	Non	15 jours
Case collective terre battue	Non	Oui	15 jours

Document réalisé par les GDS de Basse-Normandie

Avec le soutien financier de l'Etat